

	EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE BORDEAUX METROPOLE	Délibération
	Séance publique du 18 décembre 2020	N° 2020-502

Convocation du 11 décembre 2020

Aujourd'hui vendredi 18 décembre 2020 à 09h30 le Conseil de Bordeaux Métropole s'est réuni, dans la Salle du Conseil sous la présidence de Monsieur Alain ANZIANI, Président de Bordeaux Métropole.

ETAIENT PRESENTS :

M. Alain ANZIANI, M. Pierre HURMIC, Mme Christine BOST, M. Clément ROSSIGNOL-PUECH, M. Stéphane DELPEYRAT, M. Patrick LABESSE, Mme Véronique FERREIRA, M. Alain GARNIER, M. Jean TOUZEAU, M. Bernard-Louis BLANC, M. Jean-François EGRON, Mme Sylvie CASSOU-SCHOTTE, Mme Brigitte TERRAZA, Mme Claudine BICHET, M. Jean-Jacques PUYOBRAU, Mme Claude MELLIER, Mme Brigitte BLOCH, Mme Béatrice DE FRANÇOIS, Mme Andréa KISS, M. Patrick PAPADATO, Mme Delphine JAMET, M. Maxime GHESQUIERE, Mme Marie-Claude NOEL, M. Alexandre RUBIO, M. Nordine GUENDEZ, Mme Josiane ZAMBON, Mme Isabelle RAMI, M. Dominique ALCALA, Mme Géraldine AMOUROUX, Mme Amandine BETES, M. Patrick BOBET, Mme Christine BONNEFOY, Mme Simone BONORON, Mme Pascale BOUSQUET-PITT, Mme Myriam BRET, Mme Pascale BRU, M. Alain CAZABONNE, M. Olivier CAZAUX, M. Thomas CAZENAVE, M. Gérard CHAUSSET, Mme Camille CHOPLIN, M. Max COLES, Mme Typhaine CORNACCHIARI, M. Didier CUGY, Mme Laure CURVALE, Mme Nathalie DELATTRE, Mme Eve DEMANGE, Mme Fabienne DUMAS, M. Christophe DUPRAT, M. Olivier ESCOTS, Mme Anne FAHMY, M. Bruno FARENIAUX, M. Jean-Claude FEUGAS, M. Guillaume GARRIGUES, Mme Anne-Eugénie GASPARD, M. Frédéric GIRO, M. Stéphane GOMOT, M. Laurent GUILLEMIN, Mme Fabienne HELBIG, M. Radouane-Cyrille JABER, Mme Sylvie JUQUIN, Mme Sylvie JUSTOME, M. Michel LABARDIN, Mme Nathalie LACUEY, M. Gwénaél LAMARQUE, Mme Fannie LE BOULANGER, Mme Harmonie LECERF, Mme Anne LEPINE, Mme Zeineb LOUNICI, M. Jacques MANGON, M. Guillaume MARI, M. Baptiste MAURIN, M. Thierry MILLET, M. Fabrice MORETTI, M. Marc MORISSET, M. Pierre De Gaétan N'JIKAM MOULIOM, M. Jérôme PESCIANA, M. Stéphane PFEIFFER, M. Michel POIGNONEC, M. Philippe POUTOU, M. Benoît RAUTUREAU, M. Franck RAYNAL, Mme Marie RECALDE, M. Bastien RIVIERES, M. Fabien ROBERT, Mme Karine ROUX-LABAT, Mme Nadia SAADI, Mme Béatrice SABOURET, M. Sébastien SAINT-PASTEUR, M. Emmanuel SALLABERRY, M. Kévin SUBRENAT, M. Serge TOURNERIE, M. Thierry TRIJOLET, M. Jean-Marie TROUCHE, Mme Agnès VERSEPUY.

EXCUSE(S) AYANT DONNE PROCURATION:

Mme Céline PAPIN à Mme Marie-Claude NOEL
Mme Stephanie ANFRAY à Mme Typhaine CORNACCHIARI
M. Christian BAGATE à M. Fabrice MORETTI
Mme Fatiha BOZDAG à Mme Zeineb LOUNICI
M. Nicolas FLORIAN à M. Patrick BOBET
M. Stéphane MARI à Mme Anne FAHMY
Mme Eva MILLIER à M. Gwénaél LAMARQUE
M. Patrick PUJOL à M. Dominique ALCALA

PROCURATION(S) EN COURS DE SEANCE :

Mme Christine BOST à M. Serge TOURNERIE de 14h30 à 16h20
M. Jean TOUZEAU à M. Jean-François EGRON à partir de 15h30
M. Patrick PAPADATO à Mme Nadia SAADI de 10h30 à 11h
M. Alexandre RUBIO à Mme Josiane ZAMBON à partir de 16h10
Mme Pascale BOUSQUET-PITT à M. Baptiste MAURIN à partir de 16h
M. Nordine GUENDEZ à Mme Myriam BRET à partir de 15h30
Mme Géraldine AMOUROUX à M. Kévin SUBRENAT à partir de 15h10
Mme Christine BONNEFOY à M. Fabien ROBERT à partir de 15h
M. Alain CAZABONNE à M. Jérôme PESCIANA à partir de 15h30
M. Olivier CAZAUX à Mme Sylvie CASSOU-SCHOTTE à partir de 14h30
M. Thomas CAZENAVE à Mme Fabienne HELBIG à partir de 15h
M. Didier CUGY à M. Maxime GHESQUIERE à partir de 15h30
Mme Nathalie DELATTRE à Mme Béatrice SABOURET à partir de 12h45
M. Stéphane GOMOT à Mme Eve DEMANGE à partir de 14h30
Mme Fabienne HELBIG à M. Thomas CAZENAVE jusqu'à 11h
M. Thierry MILLET à M. Jean-Marie TROUCHE à partir de 15h55
M. Pierre De Gaétan N'JIKAM MOULIOM à Mme Simone BONORON à partir de 15h25
M. Michel POIGNONEC à M. Christophe DUPRAT à partir de 14h30
M. Franck RAYNAL à M. Michel LABARDIN à partir de 14h40
Mme Nadia SAADI à Mme Delphine JAMET à partir de 16h20
Mme Agnès VERSEPUY à M. Jacques MANGON à partir de 12h45

EXCUSE(S) EN COURS DE SEANCE :

LA SEANCE EST OUVERTE

	Conseil du 18 décembre 2020	Délibération
	Direction générale Valorisation du territoire Direction du développement économique	N° 2020-502

**Régie du Marché d'intérêt national de Bordeaux Brienne - Convention de gestion du 21 mars 2011 -
Avenant n°6 - Décision - Autorisation**

Monsieur Stéphane DELPEYRAT présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs,

Le Marché d'intérêt national (MIN) de Bordeaux Brienne est géré par une régie dotée de la personnalité morale et de l'autonomie financière, créée par délibération n°74/605 du 18 septembre 1974 du Conseil de la Communauté urbaine, devenue Bordeaux Métropole.

Une convention de gestion signée à compter du 1 janvier 2011, définit les relations entre la Métropole et la Régie qui assure la gestion du marché et le fonctionnement du service public, conformément aux dispositions réglementaires en vigueur.

La Régie du MIN met en place l'organisation la mieux adaptée pour remplir sa mission, perçoit les recettes, notamment auprès des usagers et assume toutes les charges relevant du fonctionnement du MIN.

Bordeaux Métropole est propriétaire de l'ensemble immobilier du MIN.

L'actuelle convention de gestion conclue pour une durée de 10 ans, va arriver à échéance le 31 décembre 2020.

Un autre document contractuel est en préparation, avec tous les services concernés. Toutefois une étude est en cours ayant donné lieu en mars 2019 à l'organisation d'un appel à manifestation d'intérêt, autour du projet de pôle urbain excellence alimentaire.

Ce projet examiné en Bureau du 14 février 2019, permettrait de contribuer au développement du MIN avec de nouvelles surfaces construites et aussi de nouveaux usages innovants en lien avec l'alimentaire, tout en renforçant l'attractivité de ce site, situé au cœur de la zone d'aménagement concerté Saint-Jean Belcier.

Dans l'attente de décisions à intervenir du Conseil de la Métropole portant sur le contenu de ce projet et sa possible mise en œuvre, pouvant impacter le fonctionnement actuel du MIN, l'adoption d'une nouvelle convention de gestion paraît prématurée.

Il est donc proposé de prolonger l'application de l'actuelle convention de gestion, pour une année supplémentaire, soit jusqu'au 31 décembre 2021 ce qui permettra de disposer d'un délai permettant de prendre en compte l'ensemble des données du projet.

Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir si tel est votre avis adopter les termes de la délibération suivante :

Le Conseil de Bordeaux Métropole,

VU le Code général des collectivités territoriales, et notamment l'article L5217-2,

VU la convention de gestion du Marché d'intérêt national signée le 21 mars 2011 entre la Communauté urbaine devenue Bordeaux Métropole et la régie du MIN de Bordeaux Brienne,

VU la délibération du Conseil d'administration du MIN,

ENTENDU le rapport de présentation,

CONSIDERANT l'intérêt de prolonger, pour une durée d'une année, l'application de la convention de gestion liant la régie du MIN et Bordeaux Métropole depuis le 1 janvier 2011,

DECIDE

Article unique : de prolonger jusqu'au 31 décembre 2021, la durée de la convention de gestion du MIN signée le 21 mars 2011, conformément à l'avenant n°6 ci-joint et d'autoriser le Président à signer ce document avec la Régie du MIN.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège de Bordeaux Métropole le 18 décembre 2020

REÇU EN PRÉFECTURE LE : 22 DÉCEMBRE 2020 PUBLIÉ LE : 22 DÉCEMBRE 2020	Pour expédition conforme, le Vice-président, Monsieur Stéphane DELPEYRAT
--	--